



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Maçon - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2012

Correction de l'épreuve - Brevet Professionnel Maçon

Diplôme : Brevet Professionnel Maçon

Matière : Réalisation et mise en œuvre - Unité 20

Session : 2012

Durée : 20H00

Coefficient : 7

Correction des exercices et des questions

Organisation de l'épreuve

L'épreuve se déroule sur 20 heures, réparties comme suit :

- **Journée 1 (8h) :** Réaliser la maçonnerie, le poteau et la tête de pilier.
- **Journée 2 (8h) :** Décoffrer le poteau, réaliser le coffrage et le coulage du chaperon, coffrer l'arase, poser des briques.
- **Journée 3 (6h) :** Décoffrer le chaperon, poser et jointoyer les briques, décoffrer et poser la tête de pilier, nettoyage de l'ensemble.

Détails techniques et réalisation

Question 1 : Réalisation de la maçonnerie

Rappel : La maçonnerie doit être réalisée avec des agglomérés hourdés d'un mortier dosé à 300 kg/m³.

Démarche :

- Préparer le mortier en respectant le dosage (300 kg de ciment pour 1 m³ de mortier).
- Vérifier l'horizontalité et la verticalité de la maçonnerie à l'aide d'un niveau à bulle.
- Veiller à ce que la finition des joints soit propre et brute de pose.

Réponse : La maçonnerie a été correctement réalisée si l'aplomb est respecté avec une tolérance de ± 2 mm.

Question 2 : Réalisation du poteau

Rappel : Le poteau doit être brut de bétonnage, dosé à 300 kg/m³.

Démarche :

- Construire le coffrage en respectant les dimensions données dans le plan.
- Préparer le béton en respectant le dosage (300 kg/m³).
- Vérifier l'aplomb du poteau après décoffrage.

Réponse : Le poteau doit avoir un aplomb respectant la tolérance de ± 2 mm pour obtenir la pleine note.

Question 3 : Réalisation de la tête de pilier

Rappel : La tête de pilier est à réaliser avec finition lissée, les matériaux étant libre à l'initiative du candidat.

Démarche :

- Concevoir la tête de pilier selon le plan fourni.
- Réaliser une finition lissée, en respectant un aspect uniforme.
- Contrôler les dimensions avec une tolérance de ± 3 mm.

Réponse : L'aspect doit être uniforme et les dimensions respectées selon le plan.

Question 4 : Réalisation du chaperon

Rappel : Le chaperon doit être coulé avec un béton dosé à 450 kg/m^3 .

Démarche :

- Préparer le coffrage pour le chaperon.
- Préparer le béton avec un dosage à 450 kg/m^3 .
- Veiller à une finition lissée et vérifier les dimensions après décoffrage.

Réponse : Vérifier les cotes du chaperon avec une tolérance de ± 2 mm pour obtenir une bonne note.

Question 5 : Jointoiment des briques

Rappel : La finition des joints doit être lissée avec un creux de 3 mm.

Démarche :

- Préparer le mortier à briques dosé à 450 kg/m^3 .
- Appliquer le mortier avec soin pour obtenir une netteté des joints.

Réponse : Les joints de briques doivent avoir un creux de 3 mm bien lissé.

Conclusion

La réalisation des différents éléments de maçonnerie sera évaluée selon les critères de conformité au plan, à l'aplomb et à la finition, respectivement notés sur 20, 20 et 20 points. Il est essentiel de suivre les consignes de sécurité, de tri des déchets et d'entretien de l'aire de travail.

Conseils pratiques :

- Gérer son temps : prévoir un plan de travail précis pour chaque journée de l'épreuve.
- Vérifier systématiquement l'aplomb et la nivelée au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
- Prendre soin de la propreté des joints et des surfaces.
- Être organisé dans le tri des déchets pour respecter les exigences réglementaires.
- Pratiquer les finitions sur des échantillons avant de les appliquer sur les éléments finaux.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.